

L'ÉQUIPE



Verlain Urbain
Coordinateur



Kevin Maffei
Collaborateur bénévole



Les volontaires

DEVENEZ MEMBRE ENGAGÉ

En versant un don mensuel du montant de votre choix, vous soutenez concrètement la protection des enfants et assurez la pérennité des actions de Droits de l'Enfance.

Faire un don sur : **BE31 0017 1402 4655**

Plus d'info :
droitsdelenfance.be/nous-soutenir/



CONTACTEZ-NOUS



+32498 01 69 19 - Verlain Urbain



www.droitsdelenfance.be



verlain@droitsdelenfance.be

REJOIGNEZ-NOUS SUR :



POUR UNE MEILLEURE PRISE EN CHARGE DES ENFANTS VICTIMES DE VIOLENCES SEXUELLES

Dans de nombreux dossiers suivis par **Droits de l'Enfance**, lorsque des **mères signalent des violences sexuelles** commises par le père, souvent corroborées par plusieurs professionnels, les institutions réagissent de manière alarmante : **l'enfant est éloigné de sa mère**, sur base de théories pseudo-cliniques dénuées de fondement objectif.

Ces pratiques représentent une **mise en danger grave** pour les enfants que nous devons protéger.

C'est pourquoi Droits de l'Enfance agit pour :

- **Engager des actions judiciaires** afin de faire respecter les droits fondamentaux de l'enfant
- **Dénoncer les dérives institutionnelles** qui inversent la charge de la protection
- **Sensibiliser les pouvoirs publics** à l'urgence de réformer ces pratiques

« Seules 8% des victimes qui ont parlé ont été protégées »

source : www.memoiretraumatique.org

POUR UNE EVRAS ADAPTÉE AU DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT

Le **Guide pour l'EVRAS** ouvre la porte à des interprétations dangereuses : son contenu **permissif** favorise **des dérives** graves dans certaines animations.

Exemples non exhaustifs tirés du Guide, rubrique "*Connaissances / savoirs*" :

- Dès 5 ans, p. 202
"La découverte de ses zones érogènes"
- Dès 9 ans, p. 137
"Influence positive et négative des pornographies"
- Dès 12 ans, p. 197
"Le consentement dans les relations sexuelles de nature transactionnelle (prostitution, escort, accompagnement sexuel mais aussi en échange de petits cadeaux, repas, sorties, petites sommes d'argent)"

C'est pourquoi Droits de l'Enfance agit pour :

- **Faire corriger le Guide EVRAS**
- **Faire sanctionner les dérives judiciairement**



POUR LA PROTECTION DES ENFANTS FACE À LA PÉDOCRIMINALITÉ ORGANISÉE

La pédocriminalité tarifée est une réalité largement sous-estimée en Belgique :

- Selon le rapport annuel 2024 de Child Focus, 97 nouveaux signalements d'**exploitation sexuelle d'enfants** ont été enregistrés et 71 % des cas concernent des mineures placées en institution.
- Leur étude sur le proxénétisme (2020) révèle que certains **prédateurs** ciblent directement les adolescentes **au sein** même des **institutions de la jeunesse**.
- On ne prend aucun risque à estimer que **1 000 à 2 000 enfants** sont aujourd'hui victimes d'exploitation sexuelle dans notre pays.

Face à cette réalité alarmante, Droits de l'Enfance agit pour :

- **Accompagner et réorienter les victimes**
- **Dénoncer et faire poursuivre** les réseaux organisés
- Faire reconnaître cette problématique comme **une urgence nationale de protection de l'enfance**